

Informations à destination de la clientèle du Dr. Vet. Mégane Rimaux

Le domaine d'activité de Dr. Vet. Mégane Rimaux est la médecine vétérinaire.

- **Type de pratique :** Médecine générale équine
- **Coordonnées légales :**
 - Forme juridique : Personne physique
 - Numéro d'entreprise : 0782.593.327
 - Siège social : Rue du Bois d'Haurrués 1, 7191 Ecaussinnes-Lalaing
 - Téléphone : 0495/69.75.80
 - E-mail : rimaux.megane@gmail.com

Mégane Rimaux OMV F6412 est titulaire du titre de docteur en médecine vétérinaire, octroyé par la faculté de médecine vétérinaire de Liège en Belgique. Il vous est possible de prendre contact avec Mégane Rimaux par téléphone au 0495/69.75.80 ou par e-mail : rimaux.megane@gmail.com

La pratique de la médecine vétérinaire est une profession réglementée (loi de 1991) et contrôlée par l'Ordre des Médecins Vétérinaires. Les vétérinaires doivent respecter le code de déontologie disponible sur www.ordre-veterinaire.be

Assurance responsabilité professionnelle :

Une assurance responsabilité professionnelle est souscrite auprès de : R.G. F. Insurances SCRL
Sentier du Lièvre, 95, 4053 EMBOURG. Compagnie / Numéro de police : ETHIAS / 04/042 - 45.507.697

Dépôt de médicaments vétérinaires :

Le dépôt de médicaments est situé à : Rue du Bois d'Haurrués 1, 7191 Ecaussinnes-Lalaing.
N° de dépôt : DP00124784

Vétérinaire dépositaire : Dr. Vet. Mégane Rimaux OMV F 6412.

L'unique utilisateur du dépôt est le Dr. Vet. Mégane Rimaux OMV F 6412

L'agence fédérale des médicaments et des produits de santé contrôle le dépôt. Contact : www.fagg-afmps.be

La délivrance d'un médicament n'est que l'aboutissement d'une procédure diagnostique : elle résulte d'une prescription, qui est elle-même la conclusion d'une démarche diagnostique plus ou moins complexe, mais obligatoirement initiée par une consultation comportant à minima un examen clinique de l'animal. Il ne saurait donc y avoir de délivrance sans prescription, ni prescription sans examen préalable.

Un vétérinaire n'a pas le droit de tenir "officine ouverte", c'est à dire de délivrer les médicaments prescrits par n'importe quel vétérinaire. Vous devez vous rendre avec l'ordonnance chez un pharmacien titulaire d'une officine pour vous faire délivrer les médicaments.

Le stock présent est réduit au minimum indispensable pour des raisons pratiques. Tout ce qui n'est pas en stock peut être commandé, et reçu dans un délai moyen de 1 à 4 jours.

Conditions générales de vente et modes de paiement :

Les paiements s'effectuent en espèces ou par virement instantané sur le compte professionnel dont le numéro est : BE77 0019 2517 2942 (BIC GEBABEBB) à la fin de chaque consultation.

Les factures sont payables au comptant, sauf stipulation contraire par écrit.

- Toute somme non payée à son échéance porte un intérêt de 15% par an et ce à dater du jour de l'échéance. Les intérêts courent de plein droit et sans obligation de mise en demeure préalable. Indépendamment de ces intérêts de retard conventionnels, le montant de toute facture non payée à son échéance sera automatiquement majoré de 17% avec un minimum de 60 € à titre d'indemnité forfaitaire. Cette majoration ne s'applique pas aux honoraires médicaux. Chaque rappel entraîne également un montant forfaitaire de 10 € pour frais administratifs.
- Toute réclamation est à introduire dans les 8 jours suivant la prestation effectué par courrier recommandé.
- Tout litige sera de la compétence des tribunaux du Hainaut.
- Toute visite commandée et non annulée dans les 15 minutes suivant votre appel donnera lieu à une indemnité forfaitaire de déplacement de 45 € (de 7h30 à 19h) ou de 75 € (de 19h à 24h), le vétérinaire étant mis à votre disposition après votre appel. Il en sera de même si lors de sa visite sur le lieu demandé, le vétérinaire constate que l'animal pour lequel il a été appelé n'est pas présent.
- Toute visite commandée, non annulée, et non prestée suite à l'absence du responsable de l'animal sera facturée dans son entièreté.

Tarifs : Pour Chaque examen ou traitement, le client recevra une indication de prix. Le tarif ci-joint s'entend TVA comprise. Il est susceptible de variation selon les difficultés-complications qui peuvent être rencontrées durant la réalisation des actes mentionnés et selon la variabilité des prix des produits utilisés pour les réaliser.
En annexe : le tarif de base utilisé par le Dr. Vet. Mégane Rimaux

Tarif de base TVAC (21%)

Consultation (< 10km) :	55 €
Consultation cheval supplémentaire :	45 €
Consultation urgente en semaine :	100 €
Consultation urgente en soirée, WE ou jours férié :	130 €
Consultation urgente de nuit (22h à 7h00) :	190 €
Déplacement > 10 km :	+ 1 € / km supplémentaire
Vaccination Grippe-Tétanos-Rhinopneumonie:	98 € visite comprise
Vaccination Grippe-Tétanos :	63 € visite comprise
Injection :	15 €
Sédation :	30 €
Identification (hors visite et déplacement) :	50 €
Prise de sang :	30 €
Suture plaie :	30 €/10 minutes
Examen rectal :	25 €
Sondage naso-gastrique :	25 €
Lavage estomac/levée d'obstruction :	20 €/15 minutes
Autre tarif :	Sur demande

Païement après la consultation par virement instantané ou en espèce.
Toute prestation non soldée au terme de la consultation sera majorée de 15 €
de frais administratifs.